



la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon



SOMMAIRE

- PAGE 1 // Edito
- PAGE 2 // Cérémonie du 8 mai, Fleurissement du Village
- PAGE 3 // Du nouveau pour le Passeport, L'Amicale St Vincent en sommeil, Patrimoine Unesco : encore une marche
- PAGE 4 // Remplacement de poubelles, L'agenda, Recette de Jean-Claude

EDITO Urbanisme

A l'heure où un frémissement des transactions immobilières semble se faire sentir, Champillon n'échappe pas à la règle.

Notre village dispose de nombreux atouts de par son emplacement entre Epernay et Reims, sa vue sur la vallée de la Marne et l'aspect paysager entretenu par les habitants et la municipalité.

Le seul problème de notre village (qui souvent est aussi un atout) est sa petitesse, empêchant toute possibilité d'agrandissement de la surface construite.

Certes, il reste ici et là quelques terrains constructibles, mais cela est marginal.



La mise en place d'un plan local d'urbanisme, remplaçant le plan d'occupation des sols existant actuellement, est aussi le moment de repenser les zones constructibles et les distinguer de celles qui ne le sont pas.

L'ensemble de la population doit se sentir concerné par la mise en œuvre de nouvelles règles d'urbanisme qui entraîneront peut-être de nouvelles contraintes.

Le souhait de votre Conseil Municipal est de donner une cohérence aux façades et aux toitures, avec des choix de nuanciers préconisés par le Parc Régional de la Montagne de Reims.

Ces derniers temps, quelques constructions sont venues modifier le paysage habituel du village. Certains s'en sont plaints à la Mairie. Malheureusement, à l'heure actuelle, les pouvoirs du maire sont faibles en la matière, ce qui changera avec la mise en œuvre de notre PLU.

Je vous invite donc à consulter régulièrement le site internet de la commune www.champillon.com afin de pouvoir participer aux prochaines réunions publiques qui seront organisées.

A noter, en termes d'aménagement, le démarrage des travaux des trottoirs et de l'éclairage de la rue des Mondettes lundi 1er juin. Il est prévu 6 semaines afin de réaliser ces travaux dans les meilleures conditions.

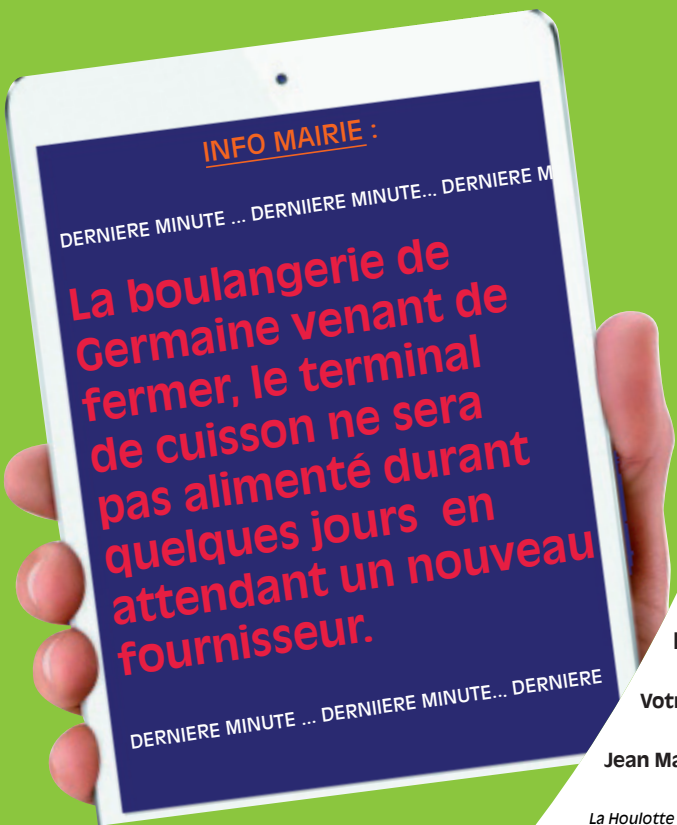
Pour conclure, et à tous ceux qui se posent la question, le permis de construire (et de démolir) le Royal Champagne n'a toujours pas été délivré. Nous sommes toujours en attente de l'administration qui planche sur ce dossier depuis le 23 décembre dernier. A une période où le BTP va mal, j'espère bien que l'instruction sera désormais très vite bouclée.

Votre Maire

Jean Marc BEGUIN

La Houlotte est éditée par la Commune de Champillon
Comité de Rédaction : Marie-Madeleine Adam, Laurent Autréau, Sylvain Cochet
Responsable de la Publication : Jean-Marc Beguin

Possibilité sur demande d'obtenir La Houlotte en format numérique.



■ Cérémonie du 8 mai : 70 ans déjà, mais le souvenir doit rester vivant



Le 8 mai est devenu la date officielle de commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale en France, mais la reddition militaire a bien été signée le 7 mai 1945 dans l'actuel lycée Roosevelt à Reims.



Un remerciement particulier pour nos musiciens bénévoles

■ Fleurissement du village : une contribution des élus et de concitoyens avec le sourire



La Houlotte transmet ses remerciements à l'équipe technique communale, aux élus et aux concitoyens qui ont contribué au fleurissement du village.



■ **Dématérialisation du timbre-fiscal : l'achat en ligne, de chez vous.**



Il est désormais possible d'acheter en ligne son timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport.

Depuis votre ordinateur, votre tablette, en quelques clics, vous obtenez un "timbre passeport". Dès le paiement effectué par carte bancaire, le site délivre les référents du timbre sous forme d'un flashcode ou d'un numéro à 16 chiffres téléchargeables au format Pdf. Ces référents doivent être présentés à l'appui du dossier de demande de passeport déposé dans les mairies agréées.

Etendue par la suite pour d'autres timbres fiscaux, cette nouvelle possibilité s'inscrit dans les mesures de simplification qui doivent permettre des économies administratives.



www.timbres.impots.gouv.fr

■ **L'Amicale St Vincent : se met en sommeil**



L'Amicale St Vincent remercie les trois viticulteurs présents sur les trente quatre invités lors de notre réunion du 16 mars 2015.

Ayant constaté à cette occasion le désintérêt de la profession pour les fêtes de St Vincent, manquant de volontaires et n'ayant plus de président depuis novembre 2014, l'Amicale a décidé de se mettre en sommeil. Les avoirs financiers et le matériel sont confiés à la section locale du SCV, afin de les préserver pour l'avenir au cas où des vignerons voudraient relancer et organiser de nouveau la St Vincent et ceci conformément aux statuts.

Précisons que la section locale n'est que la gardienne des avoirs de l'Amicale et n'a aucunement l'intention d'organiser la St Vincent, ceci n'étant pas son rôle.

Merci aux habitants qui pendant les 15 ans où notre équipe a organisé la St Vincent nous ont toujours soutenu par leur présence.

■ **Candidature au Patrimoine de l'Unesco: l'avant dernière marche est franchie**

Après une longue et rigoureuse expertise pendant près de 18 mois, ICOMOS, organisation consultative indépendante a publiée en mai sa recommandation et préconise que les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne soient inscrits sur la liste du patrimoine Mondial. C'est donc l'avant dernière étape qui est franchie avec succès.

La décision finale interviendra dans quelques semaines lors de la 39ème session du Comité du patrimoine mondial qui se tiendra à Bonn en Allemagne.

C'est à cette occasion que les 21 Etats membres qui siègent au Comité rendront un avis définitif sur la proposition d'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.



■ **Pour cause de formation : jours de fermeture du secrétariat en Mairie de Champillon**

lundi 15 juin / mardi 16 juin / vendredi 19 juin / mercredi 24 juin / jeudi 25 juin / vendredi 26 Juin

Changeement ou remplacement de poubelles : une nouvelle procédure



Les demandes de changement de poubelles (lorsque cette dernière est détériorée) faites en mairie ne trouveront une réponse désormais qu'une fois tous les deux mois.

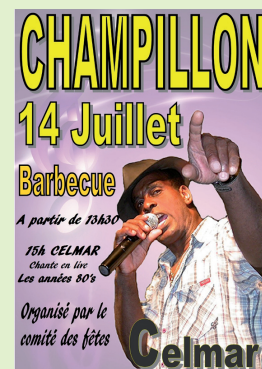
Les prochaines attributions, d'ici la fin d'année, auront lieu les :

- . mercredi 29 juillet
- . mercredi 30 septembre
- . mercredi 02 décembre

Nouveau rendez-vous à Champillon : le barbecue du 14 juillet

Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès du Comité de fêtes de Champillon pour participer à ce nouveau rendez-vous dans notre commune.

Comme annoncé dans le précédent bulletin de La Houlotte, un grand barbecue, le jour du 14 juillet, animé d'un tour de chant sur le thème des années 80, voilà le nouveau moment de rencontre convivial que le comité des fêtes tentera de mettre en place et de perpétuer.



L'agenda des prochaines semaines :

Début juillet : Résultat définitif de la candidature au patrimoine mondial de l'Unesco des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

Mercredi 14 juillet : Fête Nationale

Mercredi 14 juillet, 13H30 : Grand Barbecue à Champillon, place de la salle Henri Lagauche

Samedi 25 juillet : Sortie La Cassine en Ardennes, organisée par Familles Rurales : Spectacle "Sans Famille". Un spectacle fort en émotion. Une centaine de comédiens amateurs enfilent leurs costumes pour plonger dans cette saga pendant 1h30. Plus d'infos sur : www.la-cassine.com

Samedi 15 août : Férié



La recette de Jean-Claude : Salade de tomates cerises aux fraises gariguettes

Pour 4 personnes :

500 gr de tomates cerises
500 gr de fraises garriguettes
12 feuilles de basilic + 4 bouquets
3 cuillères à soupe d'huile d'olive vierge
3 cuillères à soupe de vinaigre balsamique
3 cuillères à soupe de crème de cassis
500 gr de pomme de terre grenaille
Fleur de sel
Poivre vert lyophilisé concassé

1) Coupez les fraises en deux dans la longueur ainsi que les tomates cerise

2) Les faire mariner 2 heures au frigo avec les feuilles de basilic ciselées, l'huile d'olive, le vinaigre, la crème de cassis et la fleur de sel.

3) Servir dans des coupes bien fraîches, mettre le jus dessus avec les bouquets de basilic et le poivre vert lyophilisé concassé.



BON APPETIT